

Budget prévisionnel de l'action

Le total des charges doit être égal au total des produits.

Exercice 20 23

CHARGES DIRECTES		MONTANT ¹²	RESSOURCES DIRECTES		MONTANT ¹²
60 - Achats	810	€	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	8 800	€
Achats stockés (matières premières, autres)		€	73 - Dotation et produits de tarification		€
Achats d'études et de prestations de services		€	74 - Subventions d'exploitation (13)	35 200	€
Achats de matériel, équipements et travaux		€	État: préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)		€
Achats non stockés (eau, énergie, fournitures)	810	€			€
Achats de marchandises		€			€
Autres achats		€			€
61 - Services extérieurs	12 380	€	Région(s)		€
Sous-traitance générale	4 000	€			€
Redevances de crédit-bail	500	€	Département(s)		€
Locations mobilières et immobilières	4 400	€			€
Charges locatives et de copropriété		€			€
Entretien et réparations	2 000	€			€
Primes d'assurances	1 000	€	TOTAL Métropole Aix Marseille Provence + Territoire(s)		€
Divers (études / recherches, documentation, colloques...)	480	€	Métropole Aix Marseille Provence (Échelon central)		€
62 - Autres services extérieurs	2 680	€	Territoire Marseille-Provence		€
Personnel extérieur		€	Territoire du Pays d'Aix	35 200	€
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	1 600	€	Territoire du Pays Salonais		€
Publicité, information et publications	200	€	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile		€
Transports de biens et transports collectifs du personnel		€	Territoire Istres-Ouest Provence		€
Déplacements, missions et réceptions	560	€	Territoire du Pays de Martigues		€
Frais postaux et de télécommunications	320	€	Communes		€
Autres (travaux exécutés à l'extérieur etc...)		€			€
63 - Impôts et taxes	720	€			€
Impôts et taxes sur rémunérations		€	Organismes sociaux (détailler) :		€
Autres impôts et taxes		€	Fonds européens		€
64 - Charges de personnel	20 554	€	L'agence de services et de paiement		€
Rémunérations du personnel	14 003	€	Autres établissements publics		€
Charges sociales	5 601	€	Aides privées		€
Autres charges de personnel	950	€	75 - Autres produits de gestion courante		€
65 - Autres charges de gestion courante		€	Dont cotisations, dons manuels ou legs		€
66 - Charges financières		€	76 - Produits financiers		€
67 - Charges exceptionnelles		€	77 - Produits exceptionnels		€
68 - Dotation aux amortissements et provisions, engagements à réaliser sur ressources affectées		€	78 - Reprises sur amortissements provisions		€
69 - Impôts sur les bénéfices		€	79 - Transfert de charges		€
CHARGES INDIRECTES			RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES		
Charges fixes de fonctionnement	6 856	€			€
Frais financier		€			€
Autres		€			€
TOTAL DES CHARGES		€	TOTAL DES PRODUITS	44 000	€
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES¹⁴					
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		€	87 - Contributions volontaires en nature		€
Secours en nature		€	Bénévolat		€
Mise à disposition gratuite biens et prestations		€	Prestation en nature		€
Personnel bénévole		€	Dons en nature		€
TOTAL GENERAL DES CHARGES	44 000		TOTAL GENERAL DES PRODUITS	44 000	

Fait à : MARSEILLE

COSENS

Le 13/12/2022

Cachet de l'association

Signature du Président

N° SIRET 419 369 798 00030

Code APE : 8810 C

N° TVA intracommunautaire FR 06 419 369 798

¹² Ne pas indiquer les centimes d'euros. ¹³ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées. ¹⁴ Le plan comptable des associations, issu du règlement 2018-06 du 05 décembre 2018, prévoit à minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité mais en engagements « hors bilan » et « au pied » du compte de résultat.